



BOURSE DE LYCEE // rentrée 2023

publié le 30/05/2023

Madame, Monsieur,

Les demandes de bourse nationale de lycée pour la rentrée 2023-2024 sont à effectuer du lundi 29 mai au jeudi 19 octobre 2023 inclus.

▲ Vous souhaitez faire une demande de bourse de Lycée ?

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant.

La demande de bourses s'effectue en ligne sur le portail Scolarité Services grâce aux identifiants Educonnect fournis (compte responsable uniquement) ou par France Connect, ou sous format papier.

Un "flyer" est transmis à ce courrier et explique la démarche à suivre.

Vous pourrez télécharger et imprimer un accusé de réception de votre demande. En parallèle, il sera automatiquement envoyé par courriel.

Une plateforme nationale est également mise à votre disposition par téléphone au 0 809 54 06 06 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris) pour toute aide nécessaire.

Pour les établissements privés, la demande de bourses doit être faite sous format papier et déposée dans l'établissement fréquenté par votre enfant. (voir notice d'information jointe).

Un accusé de réception vous sera obligatoirement remis, seule prévue de dépôt de dossier de bourse.

Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse de lycée ?

La bourse de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

1) Les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les **avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022** du ménage du demandeur.

2) Les enfants à charge : c'est le nombre d'enfants mineurs, majeurs célibataires et enfants en situation de handicap à charge tels qu'ils figurent sur votre avis d'impôt sur le revenu

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Pour en savoir plus :

Un simulateur accessible depuis <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728> permet de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

La Principale

Document joint

 [2023_bourses_lycee_flyer_dde_en_ligne_printemps_compressed](#) (PDF de 894.9 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.